



Liège, le 17 janvier 2012

Monsieur le Bourgmestre,  
Madame l'Échevine,  
Messieurs les Échevins,

**Concerne : Portes ouvertes des magasins et gaspillage énergétique**

Comme vous le savez déjà, l'ASBL Les Amis de la Terre a mené ces 27 et 29 décembre 2011, à Namur puis à Liège, une opération de sensibilisation portant sur la problématique des magasins qui laissent leurs portes ouvertes pendant l'hiver.

**Les échanges avec les personnes présentes dans les magasins ont laissé apparaître des situations connues et d'autres plus surprenantes.**

Tout d'abord, force est de constater que de nombreuses personnes présentes dans les magasins (caissières, vendeuses, employés...) n'ont aucun pouvoir de décision sur les règles de fonctionnement de celui-ci et sur le fait d'en fermer ou non les portes. Les « patrons des chaînes de magasins » transmettent des consignes précises à leur personnel.

D'autres encore ne souhaitent pas fermer les portes sous prétexte d'une efficacité économique qui reste encore à prouver et qui dépend certainement du type de magasin. Nous remarquons que ce sont généralement les chaînes et non les petits commerçants qui agissent de la sorte.

D'autres enfin subissent cette mesure et nous ont encouragés à poursuivre notre action. En effet, dans ces magasins, le chauffage est coupé (tant qu'il ne fait pas plus froid) et l'éclairage assume seul un apport de chauffage minimum laissant les caissières et les vendeuses dans un état de frilosité permanente. Cette situation constituait une découverte pour nous.

Il est important également de noter que tous les avis récoltés auprès des clients des magasins sur place allaient dans le sens d'un encouragement pour cette action et une incitation à la mise en place d'une mesure contraignante obligeant les magasins à fermer leurs portes en-dessous d'une limite de température encore à fixer. Cette action a donc reçu le soutien incondicional de la population liégeoise rencontrée.

**Le prochain RCU va rendre obligatoire la pose de portes pour toute nouvelle installation de commerce à Namur. Pourquoi pas à Liège ?**

Quoiqu'il en soit, ce premier pas important serait nettement insuffisant : à quoi cela servirait-il si ces portes restent ouvertes y compris en période hivernale ?

Au vu des conditions de changement climatique qui font notre actualité quotidienne et qui devraient nous inciter à plus de retenue en termes de gaspillages énergétiques,

Dans un souci de cohérence et au vu des efforts financiers et d'information incitant aux économies d'énergie proposées aux citoyens de Liège et d'ailleurs,

Au vu des conditions parfois fort pénibles que vit le personnel de ces magasins,

Au nom de la décence la plus élémentaire face aux conditions difficiles que vivent de plus en plus de familles dans l'impossibilité de se chauffer décemment y compris à Liège,

Étant donné qu'une telle mesure mettrait tous les commerçants sur pied d'égalité à ce sujet,

Afin de faire écho à cette demande déjà formulée en mars 2009 dans le cadre de la campagne « Big Ask » qui avait rassemblé plusieurs centaines de personnes et dont des membres du Collège avaient reçu une délégation étudiante,

Par cohérence avec la campagne « Engage » que la Ville diffuse et soutient, invitant citoyens et commerçants à réduire leurs consommations et leurs émissions de CO<sub>2</sub>, mais surtout parce qu'une charte ne suffit pas,

En vue de respecter les engagements de la Ville de Liège envers la convention des Maires signée le 24 novembre 2008 et de donner un signal clair et cohérent de sa politique énergétique,

**Nous demandons officiellement au Collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville de Liège de poser un geste fort et de :**

- **rendre obligatoire la pose de portes pour toute nouvelle installation de commerce dans le Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) ;**
- **publier une ordonnance contraignante obligeant les commerces à fermer leurs portes en deçà d'une température extérieure raisonnable que nous situerions entre 12 et 14 degrés.**

*Nous vous signalons que la ville de Milan prévoit une amende de 45 euros pour les magasins qui ne diminuent pas d'un degré la température interne de leur local et surtout qui laissent en permanence leurs portes ouvertes. Des dizaines de P-V ont ainsi été dressés.*

**Nous sommes conscients également que le problème se posera à nouveau, en sens inverse et en période de canicule, lorsque les climatisations seront en service pendant l'été. Nous souhaiterions que cet aspect du problème soit évoqué également.**

Nous vous remercions d'avance de la suite que vous voudrez bien donner à cette requête et vous prions, Monsieur le Bourgmestre, Madame l'Échevine, Messieurs les Échevins, d'agréer nos salutations distinguées.

*Pour l'ASBL Les Amis de la Terre-Belgique,  
Maxime Calay*

---

**ASBL Les Amis de la Terre Belgique – Locale de Liège**

Adresse postale : Rue Gustave Thiriart 3 – 4000 Liège

Contact : 04/229.51.19 – 0495/644.740 – loc.liege@amisdelaterre.be

Siège social : Mundo Namur – Rue Nanon, 98 – 5000 Namur – Tél : 081/39.06.39